

Lure le 24 avril 2021

INVESTISSEMENTS HOSPITALIERS : UNE URGENCE DÉMOCRATIQUE, UNE URGENCE DE PROXIMITÉ !

La mobilisation des personnels hospitaliers et de la population pour l'hôpital public, débutée avant la pandémie de COVID a été telle que le gouvernement a été obligé d'annoncer, outre les bien insuffisantes revalorisations des salaires des personnels, un plan d'investissement que le président de la République et les ministres utilisent pour leur communication personnelle.

Relativisons déjà l'ampleur des annonces globales. Le chiffre qui pourrait paraître énorme de 19 milliards d'euro sur 10 ans représente en fait, de l'ordre de 1% par an des dépenses d'assurance maladie. Et l'absence de clarté globale sur la source des financements ne peut que faire craindre des contreparties désastreuses !

Sur cette somme, 2 milliards seront consacrés à l'investissement dans le numérique. Est ce que cela servira au progrès médical, aidera les personnels ? Ou est ce que cela ne fera que renforcer la surveillance du travail des personnels, le temps qu'ils doivent passer devant l'ordinateur ou la tablette au lieu de le consacrer aux malades et à instaurer la barrière numérique entre patients et soignants ?

Mais la perle reste dans la méthode : alors même que le gouvernement annonce un changement de méthode pour définir les orientations stratégiques en terme d'investissements en santé en mettant en place le conseil national de l'investissement en santé où l'on cherche d'ailleurs la place des citoyens, à part sans doute quelques élus triés sur le volet, les ministres, le Premier Ministre et même le Président de la République se succèdent pour distribuer les millions, à droite et à gauche, à Nancy, Tours, Nantes. Le 14 avril, c'est E. Macron en personne à Reims et le 16 avril, c'est J. Castex à Caen.

Il y a urgence à investir pour l'hôpital public mais il y a urgence aussi à ce que les investissements ne soient pas le fait du prince !

La Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité exige un véritable débat démocratique associant usagers, élus et personnels de santé pour un plan d'investissement dans l'hôpital public assurant l'accès aux soins de toutes et tous dans la qualité, ce qui nécessite modernisation et proximité.

Elle souligne également qu'il ne suffit pas d'annuler des suppressions d'emplois. Il faut aussi les pourvoir : cela nécessite une augmentation du nombre de professionnels formés, leur juste répartition sur l'ensemble du territoire et des conditions de travail dignes (salaires et aussi la fin d'une gestion qui ne cherche que la rentabilité au détriment de l'humain) sans lesquelles les personnels sont poussés à la démission, ou, beaucoup plus tragiquement, au suicide.



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>
Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org
Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93
Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02